

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du/...../.....

PORTANT MODIFICATION Du Statut

de l'association

(N° RNA.....)

Sur convocation de Monsieur ou Madame :,

les membres de l'association se réunissent afin de se prononcer sur l'ordre du jour suivant :

1- Modification du statut

2- Projet(s) et question(s) diverse(s)

Le secrétariat de la séance est réalisé par M. ou Mme :

1. Première résolution : Modification du statut

Après concertation, il ressort que pour le bon fonctionnement de l'association certaines clauses du statut doivent être modifiées.

Il est donc proposé de modifier les articles suivants (*indiquer les numéros ex 3, 10...*):

.....
.....

Il est notamment évoqué la modification :

du nom , de l'objet social, du siège social autres statut.

Les Clauses du statut qui régissent le bon fonctionnement de l'association ainsi modifié, sont lues et approuvées à l'unanimité.

PI : joindre le statut actualisé (daté et signé par deux membres dirigeants minimum)

2. Deuxième résolution : Projet(s) et question(s) diverse(s) l'association.

.....
.....
.....
.....
.....

La séance est clôturée àh.... (Pi : Le PV est signé par au moins un membre dirigeant suivi de sa fonction)

Signature